

## DURÉE



**4 mois (570 heures) en alternance**  
ESRP de Béterette : 1 semaine/mois  
Structure accueillante : 3 semaines/mois

## EFFECTIF



12 places

## OBJECTIFS

Accompagner en situation de travail des personnes reconnues « travailleurs handicapés » et des professionnels dans leur entreprise (collègues, management, tuteur) pour une mise en œuvre de conditions favorables à une insertion professionnelle durable.

### • Pour les personnes accompagnées :

- > Développer les habiletés socio-professionnelles
- > Améliorer la communication professionnelle
- > Développer la posture professionnelle (sens de l'organisation, méthode, gestion des situations de travail,...)
- > Consolider l'employabilité

### • Pour les structures accueillantes :

- > Proposer une interface entre la personne accompagnée et la structure accueillante
- > Favoriser l'adaptation des conditions d'accueil
- > Informer des aides/aménagements/adaptations favorisant l'inclusion

## PUBLIC

Le dispositif est accessible aux personnes :

- âgées d'au moins 16 ans, titulaires d'une RQTH sur décision des CDAPH (MDPH) ou en voie de l'obtenir.
- bénéficiaires d'une orientation de la CDAPH (MDPH) vers le dispositif « Alternance Inclusive »
- ayant élaboré un projet d'insertion professionnelle, compatible avec sa situation de santé, qui nécessite d'être sécurisé et adapté, via un stage long en entreprise.
- ayant négocié un lieu de stage en alternance et une missions adaptée à sa situation de santé

# CONTENU DU DISPOSITIF D'ALTERNANCE INCLUSIVE

## Alternance de 4 périodes à l'ESRP

- Formaliser les compétences acquises.
- Développer des compétences complémentaires "métier".
- Se perfectionner dans l'utilisation d'outils « métier » (ex : logiciels).
- Conforter ou ajuster sa posture, en lien avec les codes et les besoins de l'entreprise.
- Prendre en compte ses besoins spécifiques, en lien avec sa situation de santé et, si nécessaire, proposer des ajustements.



## avec 3 périodes en entreprise

- Réaliser des tâches identifiées, compatibles avec sa situation de santé, et y apporter des ajustements, si nécessaire.
- Apprendre en situation de travail.
- Intégrer et s'investir au sein d'un collectif de travail / Vivre le quotidien de l'entreprise.

### **ACCOMPAGNEMENT** individuel et personnalisé par une équipe pluridisciplinaire :

- Conseiller en Insertion Professionnelle référent de l'action.
- Equipe médico-psycho-sociale (infirmier, médecin, psychologue du travail, neuropsychologue, assistante sociale).
- Le parcours sera encadré et supervisé par un référent de dispositif.

### **VALIDATION ET PERSPECTIVES**

Elaboration d'un bilan concerté avec préconisations, transmis à la MDPH.

### **MODALITÉS D'ENTRÉE**

Visite de l'établissement obligatoire, avec ou sans décision d'orientation

Rencontre avec l'équipe



**Hébergement et  
restauration sur site**